



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 novembre 2023

N°1353

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris candidate à l'accueil de la future Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et **Laurence Boone**, secrétaire d'Etat chargée de l'Europe, ont présenté, au nom du président de la République et de la Première ministre, la candidature de Paris pour accueillir la future Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLA en anglais), en présence d'**Alexandra Dublanche**, vice-présidente de la Région Ile-de-France, présidente de Choose Paris Region. Lors d'un événement à Bercy ce vendredi 17 novembre, ils ont rappelé les arguments en faveur de la candidature de Paris à une assemblée constituée d'ambassadeurs des Etats membres, de députés européens et de représentants de l'écosystème de la supervision bancaire. Le dossier de candidature a été formellement remis le 10 novembre dernier à la Commission européenne.

La future AMLA trouverait à Paris les conditions idéales pour son installation et celle de ses équipes.

Tout d'abord, la France joue un rôle moteur dans la lutte anti-blanchiment. Nous hébergeons déjà le Groupe d'Action Financière (GAFI), l'Autorité européenne des marchés financiers et l'Autorité bancaire européenne, organismes avec lesquels l'AMLA aura des interactions nombreuses et pourra développer des synergies fructueuses. Paris dispose donc depuis longtemps d'un écosystème international dédié à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT), au sein duquel l'AMLA trouvera toute sa place.

En outre, le rapport d'évaluation de la France par le GAFI, paru en mai 2022, témoigne de la qualité de l'action des autorités françaises en matière de LCB-FT, ce qui vient tout naturellement asseoir sa légitimité pour accueillir le siège d'une future autorité dans ce domaine. La France a aussi été à l'initiative de plusieurs événements marquants qui ont posé des jalons concrets en matière de LCB-FT comme le lancement des conférences « No money for Terror ». Enfin, l'AMLA pourra disposer de

personnels qualifiés avec l'existence d'une offre de formation diversifiée en matière de lutte contre la criminalité financière.

Paris dispose aussi de multiples atouts pouvant favoriser le développement et le rayonnement de l'AMLA. La capitale française bénéficie d'une offre immobilière durable et de pointe répondant parfaitement aux besoins de la future AMLA. Trois immeubles sont proposés dans le dossier de candidature (deux dans le quartier de La Défense et le troisième près de la Gare de Lyon) et répondent à la totalité des besoins de la future Autorité. Paris dispose également de liaisons aériennes et ferroviaires de qualité facilitant la conduite de ses travaux avec toutes ses parties prenantes, européennes et internationales. Par ailleurs, les collaborateurs et leurs proches pourront bénéficier de la profondeur du bassin d'emplois international de la région parisienne, d'une offre éducative exceptionnelle en langue étrangère et d'une offre culturelle et de loisirs incomparable au sein de la capitale.

Les ministres réaffirment leur conviction qu'une implantation à Paris constituerait pour l'AMLA un gage de stabilité et de pérennité, lui permettant d'assumer l'exercice de ses missions dans les meilleures conditions possibles.

Les autorités françaises resteront pleinement mobilisées pour convaincre les autres Etats membres et les députés européens de l'intérêt que représenterait la localisation de l'AMLA à Paris.

Bruno Le Maire a déclaré : « Nous proposons aujourd'hui à l'AMLA de pouvoir s'appuyer sur l'écosystème international de la lutte anti-blanchiment et de la régulation financière constitué à Paris. L'AMLA pourra bénéficier d'un projet d'implantation que nous soutiendrons financièrement, dans une région particulièrement attractive en matière de compétences, de cadre de vie et d'infrastructures. »

Laurence Boone a déclaré : « La candidature française pour accueillir l'Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent témoigne des avancées en cours au niveau européen en faveur d'une meilleure coordination européenne sur ces sujets. Il est primordial de lutter de manière la plus coordonnée possible contre la criminalité financière. La future autorité européenne trouverait à Paris les conditions idéales pour cette coordination »

Alexandra Dublanche a déclaré : « Les équipes de Choose Paris Région sont déterminées à offrir les meilleures conditions pour l'installation de l'AMLA (Authority for Anti-Money Laundering and Countering the Financing of Terrorism) en Île-de-France, comme nous l'avons fait avec succès pour l'Autorité bancaire européenne. Le territoire francilien offre un cadre idéal pour l'AMLA, avec une infrastructure de grande qualité, un vivier de talents, une offre éducative, sociale et médicale de niveau international et une connectivité inégalée en Europe. Avec la Présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse, nous portons avec enthousiasme notre candidature

pour accueillir l'AMLA et mettrons tout en œuvre pour garantir que sa création en Île-de-France se passe dans les meilleures conditions. »

Anne Hidalgo a déclaré : « La Ville de Paris est durablement engagée dans une politique de lutte contre la corruption et des conflits d'intérêts. Une volonté qui se traduit par exemple dans le travail réalisé pour encadrer l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'accueil de l'AMLA à Paris s'inscrirait naturellement dans le prolongement de cet engagement. La présence de nombreuses agences et organisations internationales à Paris contribuera à une meilleure prise en compte des enjeux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Paris, place bancaire de première importance en Europe, pourra également bénéficier de l'implantation de l'AMLA. Paris facilitera dans toute la mesure du possible l'implantation de l'AMLA, de ses fonctionnaires et de leur famille. »

Pour plus d'informations sur la candidature de la France à l'accueil de l'AMLA à Paris, consulter les sites :

<https://www.economie.gouv.fr/AMLA-Paris>

<https://www.chooseparisregion.org/applies-welcome-future-AMLA>

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Laurence Boone : 01 43 17 55 76 - presse.europe@diplomatie.gouv.fr